

Ville de SERAING Dossier n° PU/2022/2146

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi - d'une demande de :

Permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.

La demandeuse est Madame Nabila BARRAK demeurant à Maaseikkersteenweg 24 boîte 11 à 3620 LANAKEN.

Le terrain concerné est situé à Rue du Molinay 48 à 4100 SERAING et cadastré 1re division section A n° 307 Z 8

Le projet vise à "Transformer une maison de commerce en maison unifamiliale" et présente les caractéristiques suivantes :

Écart au guide communal d'urbanisme (GCU au Collège Communal du 23 avril 2018) ;

à savoir : - Article 57: la profondeur des locaux d'habitation dans le cas d'un éclairage unilatéral, mesurée normalement au plan des baies servant réglementairement à leur éclairement ne peut être supérieure au double de la hauteur sous plafond ;

- Article 106 : la fenêtre de la cuisine n'est pas dotée du sixième de la surface de plancher.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial. Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables **(UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).** 

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Myriem NOURI (04.330.84.87 - m.nouri@seraing.be)

## L'enquête publique est ouverte le 6 mars 2023 et clôturée le 20 mars 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : m.nouri@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 20 mars 2023, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF, (délégation du 28 octobre 2022 -C.D.L.D. art. L1132-5)

> Myriem NOURI Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE, (délégation du 27/11/2020) (C.D.L.D. art. L 1132-4)

> Julie GELDOF 5<sup>ème</sup> Échevine